

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 1 50	4 —	7 —	12 —
Etranger	2 80	7 —	13 50	26 —

Abonnement par la poste 20 cent. en plus.
 Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse	20 »	
L'étranger	25 »	
Réclames	50 »	

Nouvelles du jour

Avance française au nord de Chaulnes. Progrès russo-roumain en Dobroudja et sur le front moldave; échec en Valachie. L'élection de M. Hughes à la présidence américaine est assurée.

Les Français ont fait hier une attaque au sud de la Somme, dans le rayon de Chaulnes. Le 10 octobre, ils avaient avancé depuis Vermandovillers et Soyécourt jusqu'aux abords de la route Chaulnes-Péronne et avaient atteint les lisières occidentales d'Albaincourt et du Pressoir, deux villages à cheval sur la route. Hier, ces deux localités sont tombées au pouvoir des troupes françaises. L'enveloppement du bourg de Chaulnes par le nord s'est ainsi accentué.

L'état-major français publie la récapitulation des prisonniers et du butin faits en Picardie. Le nombre des prisonniers est de 73,000, chiffre rond; le butin comprend 173 canons de campagne, 130 pièces lourdes, un millier de mitrailleuses et 215 mortiers de tranchées.

La réaction russo-roumaine sur le front moldave de Transylvanie, qui s'était fait sentir le 4 novembre dans les parages du col de Tolgyrés, le plus septentrional des passages transylvaniens, en obligeant les Austro-Allemands à un recul de deux kilomètres, va se renforçant. Le communiqué de Vienne annonce un nouveau repliement de « quelques kilomètres », dans la même région. L'insécurité qui en résulte pour les corps de troupes engagés dans les cols voisins paralyse les mouvements de Falkenhayn sur le front moldave, où il importe essentiellement à la Roumanie d'arrêter l'avance de l'ennemi.

Dans la vallée de l'Oltu, au sud du col de la Tour Rouge, les Roumains ont perdu une position et un millier de prisonniers.

En Dobroudja, Bucarest annonce : progrès sur tout le front.

Un journal russe, les *Novosti*, de Pétersbourg, vient de publier des considérations sur la situation générale, où on lit que le théâtre roumain est celui où se joue la partie décisive; celui qui la perdra n'aura plus qu'à faire la paix, disent les *Novosti*. La censure russe s'est bornée à pratiquer quelques blancs dans le cours de l'article, mais elle en a laissé subsister l'argumentation générale.

M. de Kerber, le nouveau premier ministre autrichien, se propose, paraît-il, de donner le pas aux questions économiques sur toutes les autres. Mais la réalisation de ce programme suppose la liquidation préalable de certains problèmes qui ne peuvent rester en suspens : pour avoir les mains libres et faire de bonne besogne économique, M. de Kerber devra tout d'abord résoudre la question parlementaire et celle des langues.

On sait que les Chambres autrichiennes n'ont plus siégé depuis le commencement de la guerre et que le gouvernement s'exerce en vertu des pleins pouvoirs prévus par le paragraphe 14 de la constitution. Au moment de la mort du comte Stürgkh, on agita le projet d'une convocation du Parlement; mais tout le monde reconnaît qu'il est impossible d'y songer sans modifier le règlement des Chambres, de manière à être prévenu contre le retour des discussions stériles et violentes qui ont fait au Parlement de Vienne une si fâcheuse réputation. On dit que le premier travail de M. de Kerber va être d'élaborer un nouveau règlement, moyennant lequel il se flatte d'obtenir du Reichsrat une collaboration fructueuse.

L'autre problème à résoudre, pour rétablir dans le pays l'atmosphère sans laquelle il est impossible de travailler à sa prospérité, est la question des langues, qui touche particulièrement la Bohême. M. de Kerber aurait une solution toute prête : il compterait amener les partis à accepter la division du royaume de Bohême en circonscriptions linguistiques, où l'allemand et le tchèque seraient chacun chez soi. Cette idée n'est pas neuve; les Allemands étaient disposés à s'en accommoder; mais les Tchèques n'en ont jamais voulu; ils exigeaient qu'un sujet tchèque pût se faire entendre en sa langue dans n'importe quelle partie de la Bohême, devant n'importe quelle autorité. M. de Kerber a-t-

il appris que les Tchèques seraient plus courtois aujourd'hui? On ne sait sur quoi se fonde son espoir.

Le nouveau premier ministre autrichien a la réputation d'un habile politique. Dans quelques milieux, on le regarde un peu comme le surhomme qu'il fallait à la Monarchie dans les conjonctures présentes. On lui a même fait, dans certains journaux, l'honneur d'attribuer son éloignement des affaires à un antagonisme qui aurait existé entre lui et l'archiduc François-Ferdinand, le défunt héritier de la couronne. Il est certain qu'il y avait dissonance entre le prince et le ministre, qui n'entendaient pas de même l'épineuse question des nationalités. Le ministre n'y apportait pas autant de cœur que l'archiduc et il comprenait moins les intéressantes races slaves de la Monarchie, auxquelles l'héritier du trône vouait une sollicitude plus tendre que ne pouvait l'être celle d'un simple ministre. Le comte Stürgkh était, sous ce rapport, de l'école de l'archiduc, tout comme le prince Thun, ancien premier ministre, qui vient de mourir lui aussi et qui s'était donné une peine infinie, mais vaine, pour résoudre heureusement la question tchèque.

Quant à M. de Kerber, ce n'est point de son cœur, mais de son habileté qu'il a pris conseil pendant son premier consulat pour tâcher de désarmer les compétitions nationales. Il avait choisi alors déjà pour mot d'ordre : Enrichissons le pays, au lieu de nous disputer! Mais il y a des questions qu'un homme d'Etat ne peut éluder, de quelques séductions matérielles qu'il use pour se concilier les partis et leur faire oublier leurs divisions. M. de Kerber eut beau faire pleuvoir sur le pays les chemins de fer, les canaux et les subventions; il fut abreuvé de déboires pendant les quatre ans de son gouvernement; il dut, tout comme un autre, recourir au paragraphe 14 pour pouvoir administrer; et si vit refuser l'augmentation du contingent des recrues et en donna sa démission de chagrin; il resta à son poste sur l'ordre du souverain, mais ce fut pour enregistrer un refus de crédits, après lequel il rendit irrévocablement son portefeuille.

Peut-être de longues années de méditations loin du pouvoir lui ont-elles fait découvrir le secret d'être plus heureux dans sa nouvelle présidence.

La séance du 18 octobre de la Chambre des communes anglaise, qui fut consacrée à la question d'Irlande, restera mémorable dans les annales du Parlement britannique. Le discours de M. Redmond, le chef irlandais, dont nous avons déjà dit quelques mots, atteignit à la plus haute éloquence; on crut entendre un nouveau Parnell. M. Redmond s'expliqua à fond sur les affaires irlandaises. Il dit pourquoi il n'avait pu accepter d'entrer dans le ministère reconstitué, en mai 1915; on lui avait offert un poste anglais et il fallait qu'il siégeât à côté de l'adversaire acharné de l'Irlande catholique, M. Carson, promu avocat-général. M. Redmond a déclaré qu'il aurait perdu l'estime de ses compatriotes s'il avait fait cela; déjà, il a vu leur confiance en lui diminuer, parce qu'on trouve qu'il a fait trop d'avances au gouvernement. M. Redmond a dit en passant que celui-ci était mal récompensé de ses prévenances envers Lord Carson, qui, ministre d'hier, mène en pleine guerre une cabale antigouvernementale.

M. Redmond a prononcé à l'adresse du parti orangiste d'Irlande, dont Lord Carson est le chef, une accusation des plus graves; il a dit qu'on possédait certains indices comme quoi ce parti n'avait pas été étranger au mouvement insurrectionnel des Sinn Feiners. Rien ne faisait mieux les affaires des orangistes qu'une bonne émeute irlandaise; elle justifiait toutes leurs déclamations contre le Home Rule.

Enfin, M. Redmond en est venu à la ques-

tion du recrutement des volontaires irlandais. Il a dit comment l'administration militaire s'était appliquée à décourager l'empressement des volontaires, en les blessant dans leurs sentiments d'Irlandais et de catholiques. Nous avons reproduit une partie des griefs énoncés par M. Redmond. Il faut y ajouter deux faits : les universités protestantes avaient reçu l'autorisation d'ouvrir des écoles d'aspirants officiers; les universités catholiques n'en eurent pas ce droit; en outre, dans une division irlandaise qui fut tout entière pourvue d'officiers protestants, il fallut des peines inouïes pour obtenir l'admission d'aumôniers catholiques.

Le ministre de la guerre, M. Lloyd-George, n'a pas essayé de justifier l'administration. Il avait, au contraire, pris les devants et déclaré, avant que M. Redmond commençât son discours, « que les sottises commises par le ministère de la guerre dépassaient tout ce qu'on pouvait imaginer; qu'elles avaient été si fortes qu'on devait se demander si elles n'avaient pas été inspirées par une intention méchante et qu'on était enclin à soupçonner qu'un mot d'ordre avait été donné d'entraver le recrutement des volontaires catholiques irlandais ».

On aurait aimé voir la figure de lord Carson pendant cette déclaration du ministre.

Au Grand Conseil bernois

Berne, 7 novembre.

Depuis quinze jours, le Grand Conseil bernois tient une session extraordinaire. Elle devait être consacrée exclusivement à la discussion du projet de loi sur l'organisation communale, mais toute règle souffre des exceptions, et c'est ainsi que le Grand Conseil, sans attendre la session ordinaire d'automne, a liquidé quelques affaires courantes, telles que naturalisations, recours en grâce, achats de propriétés, constructions de routes, et surtout l'affaire la plus urgente : allocations de renchérissement aux fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat.

Vivre d'abord, et ensuite philosopher. C'est pourquoi le Grand Conseil, délaissant momentanément la loi organique pour laquelle il était convoqué, s'est efforcé de porter secours aux serviteurs de l'Etat si éprouvés par les répercussions de la guerre.

La vie est devenue chère, ce qui n'est un mystère pour personne. Mais aucune classe de la population ne ressent davantage la misère des temps, parait-il, que les honorables administrateurs de la chose publique. Ils sont bien convaincus, d'ailleurs, de leur malheureux sort. Déjà le 5 août dernier, l'Association des fonctionnaires et employés de l'administration cantonale et la Société des fonctionnaires de district avaient sollicité des suppléments de traitement en rapport avec la cherté croissante des vivres. Ces corporations n'étaient cependant pas les premières à réclamer le secours de l'Etat. La Société des instituteurs bernois, celle des maîtres de couture et celle des ouvriers de la Direction militaire avaient pris les devants dans le courant du mois de juillet. Enfin, on vit aussi la maréchaussée entrer en campagne; « l'association des agents de police » se mit sur les rangs le 15 août pour obtenir un supplément de solde.

Le gouvernement se laissa toucher par ces sollicitations, qui lui venaient de toutes parts. Cependant, il vit l'impossibilité d'aller aussi loin que le demandaient les pétitionnaires. Les fonctionnaires ne proposaient rien moins que le relèvement général des traitements, dans la proportion du 20 % au 30 %, valable pour trois ans.

D'accord avec le Conseil exécutif et avec la commission, le Grand Conseil, écartant toutes les propositions divergentes, s'est arrêté à la solution suivante :

- Art. 1. — Les allocations sont fixées, par an, ainsi qu'il suit :
 - a) Pour les personnes mariées :
 - avec traitement allant jusqu'à 2400 fr. inclusivement, 125 fr., plus 30 fr. par enfant;
 - avec traitement allant jusqu'à 3200 fr. inclusivement, 100 fr., plus 30 fr. par enfant;
 - avec traitement allant jusqu'à 4000 fr. inclusivement, 80 fr. par enfant.
 - b) N'entrent en ligne de compte, en ce qui concerne les enfants, que ceux âgés de moins de dix-huit ans et dont l'entretien est effectivement à la charge de l'ayant droit. Les autres membres de la famille de l'ayant droit qui ne peuvent subvenir à leur entretien et dont il a la charge sont assimilés aux enfants;
 - c) Pour les veufs ou les divorcés, au même montant que pour les personnes mariées, pour autant qu'ils ont un ménage en propre;
 - d) Pour les célibataires dont le traitement ne dépasse pas 3200 fr. et qui justifient avoir à leur charge d'une manière permanente quelqu'un de leur famille, 50 à 150 fr.
- Art. 3. — Il sera versé aux voyers, aux cantonniers et aux digueurs, selon leurs conditions personnelles et les circonstances locales, une allocation de 100 fr. au plus, laquelle peut cepen-

dant être portée à 200 fr. au plus dans les cas exceptionnels.

Quant aux instituteurs, on a jugé que, étant des employés communaux, ils devaient attendre des communes elles-mêmes les suppléments de traitement destinés à compenser plus ou moins le renchérissement de la vie. Cependant, le décret adopté par le Grand Conseil assure au personnel enseignant une part aux gratifications de l'Etat pour le cas où des communes désignées ne pourraient pas accorder à leurs instituteurs et institutrices la légitime augmentation qui leur revient. A cet effet, un crédit de 80,000 francs est ouvert au Conseil exécutif, qui en disposera à son gré. Un député radical de Berne, M. Mühlenthaler, avait proposé de porter ce crédit à 100,000 francs, avec obligation pour le gouvernement de le répartir aux intéressés. Cette proposition, appuyée par un grand nombre d'orateurs, a été écartée par 72 voix contre 62.

On avait fait appel au cœur des députés, tandis que le directeur des finances, s'adressant à leur intelligence, voulait limiter le crédit à 50,000 francs. Le Grand Conseil, lui, a pensé faire la part et du cœur et de la tête, en se ralliant au chiffre de 80,000 francs proposé par sa commission. Les instituteurs peuvent se déclarer satisfaits.

Maintenant, les législateurs bernois ont repris la discussion de la loi communale. Les débats d'hier et d'aujourd'hui ont porté sur la grosse question des naturalisations, qui touche aux prérogatives des bourgeoisies. Pour éviter de faire sombrer la nouvelle loi dans la consultation populaire, le gouvernement et la commission ont décidé de renvoyer à une loi spéciale la solution du problème de l'indigénat. Ne fallait-il pas élargir à tout prix le spectre des colères bourgeoises, que l'on avait apprié à redouter depuis le *Burgersturm* de 1884! Mais voici que la députation radicale du Jura, M. Jacot en tête, a levé à son tour l'étendard de la révolte. Si l'octroi du droit de cité doit rester à perpétuité l'appanage des communes bourgeoises, les radicaux jurassiens se font fort de conduire la nouvelle loi à trépas, et leurs représentants ont signifié au gouvernement cette menace d'obstruction. Il n'en a pas fallu davantage pour déterminer le Conseil exécutif à charger M. Simonin, directeur des affaires communales, d'élaborer un nouveau chapitre de la loi, consacré spécialement à la réglementation du droit de cité, soit de l'indigénat communal.

Comme tout réformateur digne de ce nom, M. Simonin est allé tout de suite à la solution intégrale : déposer les communes bourgeoises du droit d'octroyer l'indigénat et en investir les communes municipales.

Mais le gouvernement et la commission du Grand Conseil, ayant une autre conception de la sagesse politique et jugeant que les meilleures réformes sont celles qui procèdent par étapes, ont proposé une solution moins radicale que celle de M. Simonin. Leur projet laisse subsister le droit de cité bourgeoisial, tout en admettant aussi les communes municipales et les communes mixtes à l'octroi de l'indigénat.

C'est sur ce terrain que se livre la bataille au Grand Conseil. Elle ne se terminera que demain. Le projet de la commission, auquel se rallient tous les partisans des facilités de naturalisation, a rencontré un adversaire de première marque en M. Frédéric de Fischer, président du conseil bourgeoisial de Berne. Son discours peut être considéré comme le chant du cygne du monopole des communes bourgeoises. La cause des bourgeoisies ne pouvait être mieux défendue. M. de Fischer ne se laisse pas prendre à la modération du projet gouvernemental. Il a saisi au vol un aveu de M. Chavannes, député radical de Porrentruy, qui envisage ce projet comme un premier acheminement sur la création totale, un minimum des revendications jurassiennes. Ce qu'on veut, selon M. Fischer, c'est la mort lente des trois (cinq communes bourgeoises du canton de Berne). On leur fait partager, pour le moment, avec les communes d'habitants, le droit de créer des citoyens bernois. Plus tard, on les dépouillera totalement de ce droit historique, foncièrement les meilleures traditions du canton de Berne.

Il ne faut pas se dissimuler que les idées du président de l'opulente bourgeoisie de Berne ont encoché des racines profondes en pays bernois. Naturellement, les représentants radicaux du Jura ont été prompts à la riposte. Ce matin, le Grand Conseil a entendu MM. Chavannes et Jacot. Le maire de Sonvilier est le chef intellectuel de la campagne contre le monopole bourgeoisial. N'est-il pas piquant de constater que la cadette des provinces bernoises contribue le plus à démolir l'ancien édifice des Excellences! Le Jura serait-il en train d'annexer le canton de Berne, au moment même où il revendique sa propre nationalité?

Union des sociétés suisses de développement

Les délégués de l'Union des Sociétés suisses de développement sont convoqués pour le samedi 18 novembre, à Soleure, avec l'ordre du jour suivant :

Propagande après la guerre; office suisse du tourisme; motion concernant la publication d'une liste des hôtels et pensions ouverts dans les

EDUCATION NATIONALE

Brugg, 5 novembre.

On s'occupait de cette question avant la guerre; on s'en occupe plus encore aujourd'hui, car la grande épreuve que nous traversons nous a fait découvrir des lacunes dans notre éducation et notre instruction nationales. Un peu partout, on cherche des remèdes au malaise, et la Nouvelle Société helvétique veut prendre aussi sa part dans la solution du problème.

Le conseil de ses délégués, réuni à Brugg, samedi et dimanche, a pris connaissance d'un important rapport de M. A. Barth, directeur d'école à Bâle. Ce rapport a plutôt pour but de donner des conseils aux groupes de la Société, sur la meilleure façon d'entreprendre le choix des sujets à étudier, leur discussion, la réalisation des réformes jugées nécessaires. La N. S. H. ne s'arroge pas le droit d'être seule capable d'améliorer notre situation nationale; partout où ce sera possible, elle donnera la main à d'autres associations qui s'occupent de la même question.

Par éducation nationale, il ne faut pas seulement entendre ce que nous nommons « instruction civique » et qui n'est, trop souvent, que la préparation mécanique aux examens de recrues. Doivent concourir au but poursuivi tous les moyens propres à faire aimer le pays, ses habitants, ses institutions, à augmenter la puissance morale, intellectuelle, économique de l'individu dans la nation.

Voyons quelques-uns de ces moyens : à l'école, utiliser, surtout dans les classes supérieures, des manuels en usage dans d'autres cantons, où l'on parle une autre langue; échange de correspondance entre élèves; donner plus de place, dans l'étude des langues, aux œuvres de nos auteurs suisses, les Romands, par exemple, devant apprendre à connaître la Suisse allemande avant de se familiariser avec l'Allemagne; ne pas dénigrer nos dialectes nationaux; édition d'un livre post-scolaire, non obligatoire, livre d'orientation renfermant des études sur notre vie suisse, littéraire, artistique, historique, économique; initiation, même dès l'âge de 7 ou 8 ans, des enfants des deux sexes aux faits très simples des relations entre individus, familles, organisations sociales, faits qui peuvent être observés à l'école, au village, à la ville, et qui sont les véritables prototypes de la vie d'un peuple.

Hors de l'école, on a recommandé : des relations personnelles entre Confédérés, des séjours dans d'autres parties du pays; commerce épistolaire, entre citoyens éclairés, sur les questions d'actualité; nécessité de l'effort vers la compréhension des concitoyens n'ayant pas la même conception de l'Etat ou de la démocratie; intensification de l'influence de la famille sur la jeunesse au point de vue national; à cet effet, édition d'un livre d'images nationales à l'usage des mères, pour l'éducation des enfants de 4 à 6 ans; urgence de fournir à notre jeunesse de la bonne lecture, qui soit le moins possible un article d'importation.

On a été d'avis unanime que les examens de recrues doivent être complètement réorganisés; lorsqu'on les a introduits, ils ont eu un heureux résultat; aujourd'hui, ils ne répondent plus aux besoins; ils sont même une entrave au développement de la vraie éducation nationale, parce qu'ils ont transféré les cours complémentaires en une école de drill mnémotechnique. Enfin, il serait bon que, au service militaire, on ne perdît pas de vue l'éducation nationale; c'est faisable et c'est profitable.

M. Baudat, avocat, à Lausanne, qui présidait les séances, a lu un appel, signé par quelques Suisses établis à Lisbonne, et suppliant la Nouvelle Société helvétique de faire quelque chose pour empêcher la naturalisation d'étrangers indésirables, qui jettent hors de nos frontières un discrédit sur le nom suisse.

M. Carrard, ingénieur, au nom du groupe de Baden, a démontré qu'il était urgent de suspendre les naturalisations pendant la guerre, afin de sauvegarder mieux l'honneur helvétique, d'entourer le droit de bourgeoisie de plus de respect et de nous assurer de la considération après la guerre, au moment où se livreront les luttes économiques. Il est malheureux que des communes spéculent en vendant leur bourgeoisie à des étrangers inconnus et peu intéressants. M.

Emission de timbres de bienfaisance de l'œuvre « Pour la Jeunesse »

L'œuvre suisse « Pour la Jeunesse » (*Pro Juventute*) qui, comme on le sait, voue son activité au bien-être de la jeunesse de notre pays, mettra de nouveau en vente, au mois de décembre prochain, trois timbres de bienfaisance. Cette vente se fera avec l'assentiment et la collaboration de l'Administration des postes; les timbres de bienfaisance *Pour la Jeunesse* auront véritablement le caractère d'estampilles postales d'affranchissement. Il y aura : un timbre à 3 centi-

mes (prix de vente 5 c.), vignette : fillette fri- bourgeoise ; un timbre de 3 centimes (prix de vente 10 c.), vignette : petit armaill bernois ; un timbre à 10 centimes (prix de vente 15 c.), vignette : vigneronne vaudoise.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 6 novembre

Communiqué français du 7 novembre, à 3 h. de l'après-midi :

Du 1er juillet au 1er novembre, les troupes franco-anglaises, au cours des combats engagés sur la Somme, ont fait prisonniers 71,532 soldats allemands et 1449 officiers.

Le matériel pris par les Alliés dans le même laps de temps comprend 173 canons de campagne, 130 canons lourds, 215 mortiers de tranchées, 988 mitrailleuses.

La part des troupes françaises dans ce total comprend 40,796 soldats, 806 officiers, 77 canons de campagne, 101 canons lourds, 104 mortiers de tranchées, 535 mitrailleuses.

Communiqué britannique du 7 novembre, à 11 h. du matin :

Durant la nuit, nous avons amélioré nos positions à l'est de la butte de Warlencourt.

Nous avons exécuté avec succès plusieurs raids contre les tranchées ennemies entre Gometz et Serre, faisant des prisonniers et infligeant des pertes considérables à l'ennemi.

Une patrouille ennemie a été dispersée par notre feu au sud de Monchy.

Les pluies violentes ainsi que les vents du sud-ouest continuent.

Communiqué allemand du 7 novembre :

Groupe d'armées du kronprinz Rupprecht : Malgré l'intention clairement perceptible des Anglais de pousser hier leurs attaques, ils n'ont réussi néanmoins à faire sortir l'infanterie des tranchées qu'à l'est d'Eaucourt-l'Abbaye. Elle a été aussitôt obligée de rebrousser chemin.

Les pertes anglaises en morts, du 5 novembre, se révèlent comme très importantes, particulièrement pour les divisions australiennes.

Aussi les attaques françaises, sur le terrain recouvert de cadavres, n'ont été renouvelées que dans des proportions limitées. Elles ont eu lieu le soir et la nuit entre Lesbœufs et Rancourt et se sont brisées, pour la plupart, déjà sous notre feu.

Une escadrille d'avions allemands, par un bombardement nocturne, a mis le feu au grand dépôt de munitions de Cérisy (sur la Somme, au sud-ouest de Bray). Les longues et fortes détonations ont été perceptibles jusqu'à Saint-Quentin.

Groupe d'armées du kronprinz allemand : Nous avons répondu au feu dirigé par des batteries françaises, postées dans la partie sud de Reims-contre-des-localités en arrière de notre front et à la ville de Reims a été bombardée par représailles.

Dans la région de la Meuse, aucun événement spécial.

Journée du 7 novembre

Communiqué français d'hier mardi, 7 novembre, à 11 h. du soir :

Au nord de la Somme, nous avons réalisé quelques progrès entre Lesbœufs et Sully-Saitlisel.

Au sud de la Somme, une attaque de nos troupes déclanchée dans la matinée et vivement menée, malgré la pluie qui gênait les opérations, nous a valu des gains sérieux.

Sur un front de quatre kilomètres nous avons enlevé les positions ennemies depuis le bois de Châlines jusqu'au sud-est de la Sucrerie d'Abblaincourt. Les villages d'Abblaincourt et de Pressoir ont été brillamment conquis par notre infanterie.

Puisant nos lignes à l'est d'Abblaincourt, nous avons également enlevé le cimetière de ce village, fortement organisé par l'ennemi et nous avons porté nos positions au sud de la Sucrerie jusqu'aux abords de Gometzcourt.

Le chiffre des prisonniers faits dans la jour-

née et dénombrés jusqu'à présent dépasse 500, dont 2 officiers.

Sur le front de Verdun, canonnade intermit- tente.

Communiqué anglais d'hier mardi, 7 novembre, à 8 h. 40 du soir :

La pluie a continué à tomber avec force toute la journée.

Au sud de l'Ancre, l'artillerie allemande a montré une grande activité dans le secteur de Lesbœufs. Nous avons bombardé les tranchées de soutien et boyaux de communication ennemis dans les régions d'Armentières et de Wylschaeete.

Le général Joffre et le général Porro

Paris, 7 novembre.

Le général Joffre, commandant en chef des armées françaises, et le général Porro, chef de l'état-major de l'armée italienne, se sont rencontrés dans la matinée du 7 novembre à Saint-Michel-de-Maurienne (Savoie).

Navires coulés

Londres, 9 novembre.

À la Chambre des communes, en réponse à une question, le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères a déclaré que tout dernièrement un vapeur grec transportant des vivres pour les Belges envoyés par la commission de secours américaine a été torpillé dans les eaux anglaises après que le commandant du sous-marin allemand eut examiné les papiers du bord établissant de façon irréfutable que les vivres étaient bien destinés à la Belgique. Une note de protestation a été adressée à ce sujet aux ambassadeurs des Etats-Unis et d'Espagne.

Depuis le commencement des travaux de la commission américaine, douze bâtiments transportant des vivres destinés à la population des territoires occupés ont coulé, dont les deux tiers par des torpilles et les autres par des mines.

Paquebot anglais torpillé en Méditerranée

Paris, 7 novembre.

(Havas.) — On annonce que le paquebot Arabia, de la Compagnie péninsulaire orientale, ayant à bord 450 passagers, a été torpillé et coulé par un sous-marin. Les passagers seraient sauvés.

(La « Peninsular » est une Compagnie anglaise qui fait le service de l'Egypte, de l'Inde et de l'Extrême-Orient.)

Cuirassés allemands torpillés

Londres, 7 novembre.

(Officiel.) — Depuis hier, un nouveau rapport a été reçu du commandant du sous-marin déclarant et maintenant avoir frappé deux cuirassés dreadnoughts de la classe Kaiser.

Il y a une année

8 novembre 1915

En Macédoine serbe, les Bulgares occupent Tetovo (Kalkandele), à l'ouest d'Uskub, dans la direction de Prizrend.

Aux confins du Tyrol et de la Carinthie, sur la route des Dolomites, les Italiens occupent le Mont Sief (2426 m.), au nord-ouest du Col di Lana.

Note des Etats-Unis à l'Angleterre, protestant contre les entraves mises au commerce américain avec les empires centraux et les neutres.

Torpillage du paquebot italien Ancona, en route pour New-York, par un sous-marin autrichien.

Troubles sanglants au Mexique

D'après une dépêche de Chihuahua (Mexique), 200 partisans de Villa, après avoir fusillé 29 gardes carranzistes qui accompagnaient un train parti de Juarez lundi dernier, dévalisèrent le train et les voyageurs à Laguna.

En Abyssinie

L'ex-négus Lidj Jeassou avait trouvé refuge chez les Danakylés, près d'Agalo.

NOUVELLES RELIGIEUSES

La présentation à l'épiscopat aux Etats-Unis

Parmi les documents publiés dans le dernier numéro des Acta Santa Sedis figure un décret de la

Consistoriale qui substitue, pour les Etats-Unis, au mode annuel de présentation de trois candidats au Saint-Siège, à chaque vacance épiscopale, une autre procédure dont voici les traits caractéristiques :

Tous les métropolitains des Etats-Unis indiquent au Saint-Siège, au début du Carême 1917, et pareillement ensuite tous les deux ans, un ou deux ecclésiastiques qu'ils jugent dignes et aptes pour le ministère épiscopal. Le décret précise ensuite les règles que devront suivre archevêques et évêques pour recueillir l'avis des conseillers diocésains et des curés inamovibles, qui émettront leur vote sur les sujets à désigner au Saint-Siège, en vue d'éventuelles nominations épiscopales et sur les indications à communiquer en même temps.

Echos de partout

LA PRAHOVA

Il n'est guère de voyageurs revenant de Roumanie qui ne vantent les charmes de la Prahova. C'est, après qu'on a passé les hauteurs de Prédéal, une vallée charmante, toute en forêts, en rocs, en eaux jaillissantes ; le paysage évoque le souvenir de la Suisse, avec des architectures qui rappellent l'Orient. Azuga, Busteni sont assis au bord de la rivière tumultueuse ; plus loin, c'est Sinaia, la villégiature royale.

La cour et toute l'aristocratie roumaine ont construit, dans cette vallée délicieuse, des résidences d'été. On n'y compte pas les grands hôtels. Le château royal n'est séparé de Prédéal que par une vingtaine de kilomètres.

Tout ce qui fait figure à Bucarest est tenu par la mode de villégiaturer, chaque été, sous les ombrages de la Prahova entretient dans une douce fraîcheur. Le chalet le plus avancé vers la frontière de Hongrie appartient à la famille Bratiano. On l'aperçoit derrière la gare même de Prédéal ; il a dû être, l'un des premiers dans la région, occupé par l'ennemi.

Au delà de Sinaia, la vallée s'élargit ; c'est Campina qui apparaît, capitale des terres pétrolières et des mines de sel.

Les animaux en liberté s'assemblent volontiers autour d'un bloc de sel pour le lécher ; car le sel, comme le pétrole, est partout. Parfois les rives de la Prahova semblent embrasées ; c'est le pétrole qui brûle.

MOT DE LA FIN

Comment ! ce vieil avaré est mort : c'est la première mort que j'ai vue pendant sa vie.

— Oui, mais sa femme est encore plus avaré que lui.

— Ce n'est pas possible.

— La preuve, c'est qu'elle a avalé toutes les fioles de remèdes laissées par son mari, pour ne rien laisser se perdre.

Confédération

Confiance au Conseil fédéral

Le congrès du parti conservateur populaire zougais, l'assemblée des délégués des arts et métiers du canton de Zurich, l'assemblée de la Société cantonale des instituteurs soletois, l'assemblée des délégués des Sociétés de consommation de la Suisse centrale ont voté l'envoi d'adresses de sympathie et de confiance au Conseil fédéral.

Douanes

Les recettes des douanes pendant le mois d'octobre dernier ont été de 6,031,711 fr. (en 1915 : 4,489,234 fr.).

Du 1er janvier à la fin d'octobre 1916, les recettes des douanes ont été de 46,456,673 fr., 2,170,702 fr. de plus que pour la même période de 1915.

PRESSE SUISSE

C'est sur la plainte du président de la Société de la presse zuricoise, M. Rietmann, que le comité de la Société de la Presse suisse s'est occupé des accusations de vénalité lancées contre des journaux suisses.

La plainte se fonda sur un télégramme de l'Agence Radio, du 9 octobre, adressée de Londres au Journal de Paris, où il était dit, à propos de la propagande allemande à l'étranger, que « les journaux de langue allemande (de la Suisse), notamment ceux de Berne, Bâle et Zurich, avaient reçu une somme de 5 millions ».

Des colonnes du Journal, cette information prit son vol vers notre pays et trouva accueil dans différentes feuilles, entre autres dans la Gazzetta ticinese, qui la mit en relief en l'intitulant : « Une grave accusation contre la Suisse ».

Le comité de la presse suisse s'occupa de l'affaire ; il y joignit la fameuse question Jean Bon, ce député qui, à la Chambre française, à propos d'un débat sur les fonds secrets, avait accusé le gouvernement de se servir de certains journaux suisses pour faire dépendre le Parlement.

On a lu la protestation du comité de la Presse suisse :

La Nouvelle Gazette de Zurich constate que, malheureusement, l'agence Radio n'en continue pas moins de répandre ses propos diffamatoires et qu'il se trouve toujours des journaux suisses pour leur faire écho.

Le Temps du 5 novembre a publié une dépêche Radio datée de Zurich et intitulée : « La propagande allemande et la presse étrangère. » Il y est question de subsides alloués à la presse autrichienne et à la presse suisse. On y lit qu'un grand journal suisse de langue allemande a reçu en 1915 250,000 fr. ; que des critiques militaires suisses connus figurent sur la liste d'échange ; que plusieurs quotidiens, et une ou deux feuilles hebdomadaires, dont une en langue française, sont subventionnés.

La Nouvelle Gazette de Zurich dit à ce sujet : « On est péniblement surpris de voir que cette mystification a trouvé accueil auprès de journaux de notre pays. »

LA SUISSE ET LA GUERRE

Aux internés français

On nous prie de publier l'appel que voici :

« Voici bientôt six mois que les prisonniers militaires et civils français reçoivent l'hospitalité bienfaisante de la Suisse. Beaucoup d'entre eux sont complètement remis et ont pu reprendre, dans la demi-liberté qui leur est accordée, les habitudes de la vie normale. Ceux qui sont restés groupés dans les différents secteurs continuent à se soigner et à s'occuper de travaux collectifs organisés par notre ambassade. »

« Tous se ressentent physiquement du bienfait du repos qu'ils ont pris et moralement de la grande quiétude de ne plus être sur terre ennemie. »

« Les événements qui se sont produits depuis le commencement de cette guerre ont fortement ébranlé la sensibilité humaine ; on s'est habitué au malheur, à la douleur, au deuil et, déjà, la compassion et la charité ont perdu de leurs forces et de leur ampleur des premiers jours. Les préoccupations de la vie quotidienne facilitent l'oubli du passé et c'est ainsi que nous sommes arrivés à négliger nos compagnons de misère restés en Allemagne. »

« Qu'avons-nous fait pour eux ? rien ou presque rien ! A mon avis, il est grand temps de sortir de l'inaction et j'espère que l'appel que j'adresse ici à tous les internés français aura l'écho que je souhaite. Chacun de nous peut facilement disposer de 50 cent, ou 1 fr. par semaine, certains peuvent même donner beaucoup plus et, comme nous sommes plus de 11,000 internés français en Suisse, il sera facile de trouver 50,000 fr. mensuellement parmi nous. Si chaque interné s'adresse à sa famille et à ses amis de France, s'il en fait autant avec ses amis de Suisse, il lui sera facile de verser plusieurs

francs par semaine et nous arriverons alors à des sommes de 100,000 à 200,000 fr., capital qui nous permettra d'envoyer de 20,000 à 40,000 paquets par mois. »

« L'œuvre du Collège de l'interné français aux prisonniers en Allemagne, que je propose, est non seulement une création de charité utile, mais c'est, à mon avis, de devoir de plus sacré de chaque interné qui se trouve en Suisse (qui a connu les misères, les privations, les vexations, les douleurs physiques et morales de l'empriisonnement), de s'imposer la douce obligation de quelques privations pour donner tout ce qu'il pourra, afin de soulager la misère de ceux qui attendent leur tour pour venir en Suisse ou pour rentrer en France. »

« Ne perdons pas de temps en polémiques inutiles, agissons rapidement, car nous avons déjà perdu beaucoup de temps, formons vite un comité de patronage, occupons-nous tout de suite d'une organisation première et mettons la main gauche sur le cœur et la main droite à la poche, afin que l'œuvre préconisée ci-dessus apporte le plus vite possible le soulagement si désirable et si nécessaire à nos pauvres compatriotes restés sur terre d'exil. »

A. Lefort, interné français.

Genève, 16, avenue Henry-Dunant.

Un zeppelin lance-avion

La Gazette de Thurgovie reçoit d'Arbon des renseignements sur un nouveau zeppelin, qui a évolué ces jours-ci au-dessus du lac de Comlanche.

On a observé notamment, à l'arrière de l'aéroplane, un avion, qui volait à la même hauteur, mais dans une direction opposée. Cet avion semblait avoir été lancé par le dirigeable lui-même. Des observations analogues ont été faites par d'autres personnes.

Les listes noires allemandes

L'autorité allemande a décidé de supprimer les listes noires pour le charbon à partir du 1er novembre. Cette mesure est une conséquence de la convention germano-suisse.

La question des réfractaires

Plusieurs fabricants d'horlogerie de la Suisse romande ont reçu de France une circulaire les informant que toute maison occupant des réfractaires français ne peut expédier des montres en France et en transit par ce pays.

L'arrangement avec l'Italie

Parlant de l'arrangement avec l'Italie, le Bund remarque que les intéressés suisses n'ont pas lieu de se réjouir du résultat des négociations. La Suisse est celle des deux parties qui perd à cet arrangement.

Le journal bernois — dont l'exposé a une allure officielle — fait observer que la Suisse a toujours fourni loyalement à l'Italie ce qui était prévu dans l'arrangement antérieur ; dans bien des cas, elle a même livré davantage. Dorénavant, il ne pourra plus en être ainsi et la Suisse s'en tiendra strictement à ses engagements. Ce sera, en particulier, le cas pour le bois, dont des quantités considérables ont été déjà exportées et pour lequel la Suisse se trouve, par conséquent, en avance.

Les accapareurs

Le dossier concernant l'instruction de l'affaire des accapareurs de Genève vient d'être transmis au Parquet. Une trentaine d'inculpés, des intermédiaires, seront déférés à la justice zuricoise. Des mesures d'expulsion seront prises par les autorités fédérales contre quelques étrangers.

LA VIE ECONOMIQUE

La hausse du blé

La hausse du blé est inévitable. Si les stocks de réserve prudemment constitués ont permis jusqu'à présent au Conseil fédéral de maintenir des prix relativement peu élevés, cette situation privilégiée ne pourra durer.

Les marchés de la Russie et de la Roumanie, qui étaient les principaux greniers de l'Europe, nous sont, en effet, fermés, et la situation ne permet pas d'espérer leur réouverture avant de longs mois.

Les Etats-Unis, qui pouvaient rester nos pourvoyeurs officiels, ont eu, cette année-ci, une pileuse

40 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

L'Olivier sauvage

ROMAN AMERICAIN
Adaptation française
de Maurice Réman et Achille Laurent

Miriam savait combien elle avait été près de se trahir, mais dans son ardeur, elle était indifférente au danger.

— Comment savez-vous que cela ne briserait pas le lien aussi ? demanda-t-elle en cherchant ses yeux d'un regard pénétrant. Mais il y a des moments dans la vie où l'on n'a qu'à combattre et à laisser broyer son cœur. En prenant la responsabilité du bonheur d'Evie, j'ai contracté un engagement auquel je ne puis me soustraire.

— Mais c'est en cela que vous ne la comprenez pas.

— Possible, mais c'est en cela que je me comprends, moi.

— Le thé est servi, mademoiselle, dit la femme de chambre en s'avancant vers l'endroit où ils s'entretenaient à mi-voix. Au même instant, il y eut un mouvement à la porte : Wayne rentrait de sa promenade en voiture. Ford se serait avancé pour l'aider, mais elle étendit la main et l'arrêta.

— Il aime trouver son chemin lui-même, chuchota-t-elle.

— On me dit qu'il y a du thé ici, dit gaiement Wayne, du soleil.

— Il y a mieux que cela, répliqua Miriam du

ton le plus enjoué qu'elle put prendre. Il y a M. Strange, que vous avez rencontré hier soir.

— Ah, tant mieux ! Wayne se dirigea en tâtonnant vers les volets.

— Comment allez-vous ? Enchanté de vous voir. Il faut du vent dehors ; l'hiver commence à pincer.

Ford prit la main qu'on lui tendait et, sans en avoir l'air, pilota adroitement l'aveugle vers un siège, tandis que tous trois s'approchaient de la table à thé.

Pendant les dix minutes qui suivirent, la conversation roula sur les menus faits du jour.

Wayne achevait de boire son thé quand Ford se tourna vers lui en changeant brusquement de ton.

— Je suis bien aise, monsieur, que vous soyez arrivé pendant que j'étais encore ici, car il y a une chose que je tiens particulièrement à vous dire.

Il ne regardait pas Miriam, mais il sentit qu'elle se redressait, consternée. Wayne tourna vers son interlocuteur ses yeux sans regard, abrutis sous de larges verres de couleur, et fit un signe d'assentiment.

— Oui ? dit-il d'un ton interrogatif.

— Je vous l'aurais dite plus tôt si miss Jarrott et miss Colfax n'avaient pensé que je ferais mieux d'attendre que tout le monde fût bien installé. En tous cas, M. Jarrott avait mis comme condition, avant mon départ de Buenos-Aires, que la chose ne sortirait pas de la famille avant que miss Colfax eût passé une saison mondaine à New-York.

La physionomie de Wayne devint grave, tout en gardant une expression de sympathie.

— Je crois savoir ce que vous allez me dire, fit-il avec calme.

— Il s'agit de ce qui devait forcément arriver plus ou moins tôt à miss Colfax. — Ford souriait en parlant avec un air d'assurance.

— Ce qui me gêne, c'est d'avoir à annoncer la nouvelle moi-même. Si c'était quelqu'un que vous connaissiez mieux...

— Vous savez sans doute que je ne suis pas le tuteur d'Evie, interrompit Wayne. Je n'ai aucun contrôle à exercer sur ses actions.

— Je le comprends fort bien ; mais pour moi il y a une autorité au-dessus de celle des lois — ou tout au moins égale à celle-ci — et je serais malheureux, nous le serions l'un et l'autre, si nous n'avions pas votre consentement.

Wayne parut content. On le consultait si rarement sur les affaires de famille, surtout depuis que son infirmité le forçait à se tenir à l'écart, que cette déférence était une indication sur le caractère du jeune homme. Il n'en laissa pas moins s'écouler quelques secondes. Ford jeta à Miriam un regard de défiance, dans lequel il y avait aussi une expression d'audace amicale. Elle restait assise, rigide et pâle, ses mains crispées sur les bras de son fauteuil.

— C'est, bien entendu, une question très sérieuse, dit Wayne après une hésitation convenable, mais j'ai grande confiance en Henry Jarrott. Après Evie, il est, en un certain sens, la personne la plus intéressée. Il a bonne opinion de vous, me dit-on.

— Il doit savoir à quoi s'en tenir, interrompit Ford, d'un ton confidentiel. Je n'ai rien à monter, en fait de certificats, que ma personne et mon travail. J'ai été avec lui depuis que je suis parti pour l'Amérique du Sud, et il s'est montré

d'une extrême bienveillance pour moi. Le seul garant de mon caractère que je puisse invoquer, c'est lui.

— Cela suffit. Nous regretterons de voir partir Evie, n'est-ce pas, Miriam ? C'est une charmante enfant, qui ressemble beaucoup à sa chère mère. Mais, comme vous le dites, cela devait fatalement arriver un jour ou l'autre, et nous ne pouvons qu'être heureux. Je suis ravi de vous féliciter, monsieur Strange. Votre nom, en tout cas, nous est familier. C'est celui d'un vieil ami d'enfance à moi, qui m'a fait l'honneur de me confier cette jeune fille-ci. Nous l'appellions Harry. Son nom complet était Herbert Harrington, mais il avait supprimé le premier. Vous l'avez repris, à ce qu'il semble — c'est singulier, n'est-ce pas, Miriam ? — et j'y vois un heureux présage.

— Merci.

Ford se leva et fit comprendre à l'aveugle qu'il lui tendait la main.

— Je serai plus satisfait, maintenant que je vous l'ai dit.

Miriam l'accompagna dans la galerie, sous prétexte de sonner pour faire monter l'ascenseur.

— Oh ! pourquoi avez-vous fait cela ? protesta-t-elle. Ne voyez-vous pas que cela ne fait que compliquer encore les choses ?

— C'est ma première pensée, dit-il en riant d'un air de bravade amicale. A vous de riposter.

Elle le regardait d'un air de détresse et de désarroi, quand l'ascenseur arriva.

— Je reviendrai, dit-il avec une confiance nouvelle. J'ai encore une foule de choses à vous dire.

— Et moi, je n'en ai qu'une, répondit-elle, en se retournant pour rentrer sur son séant.

Pensant que Ford pourrait revenir l'après-midi suivant, Miriam sortit. A son retour, elle trouva sa carte : « Herbert Strange ». La même chose se produisit le lendemain et le surlendemain, et ainsi pendant une semaine. Elle n'avait pas peur de le voir. Maintenant qu'elle savait le pire, elle était sûre d'elle-même et de son courage à tout affronter. Ce qu'elle redoutait le plus, c'était sa sympathie pour lui. Dans un moment de pitié sans défiance, ne lui arracherait-il pas des concessions qu'elle n'avait pas le droit de faire ? Elle espérait aussi que le temps, ne fût-ce qu'une période de quelques jours, l'aiderait à trouver le parti honorable à prendre.

Ses rencontres avec Evie étaient plus inévitables et exigeaient une plus grande possession de soi-même. Elle était si habituée au rôle de sœur aimée avec qui on partage tous les secrets, qu'elle trouvait difficile de ne pas exprimer franchement tout ce qu'elle éprouvait.

— On m'a dit qu'il avait été vu, ainsi que Popsy Wayne, et qu'il vous aurait tout raconté, dit Evie, un matin de cette même semaine, vers midi, son joli nez sortant à peine des couvertures.

(A suivre.)

Nous prévenons nos abonnés qu'il n'est pris note d'aucune demande de changement d'adresse si celle-ci n'est pas accompagnée du montant de 20 centimes.

L'ADMINISTRATION.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

La présidence américaine

New-York, 8 novembre.
Havas. — Le Herald annonce que les électeurs primaires nommés hier assurent la majorité à M. Hughes.

L'Associated Press considère la nouvelle comme prématurée.

New-York, 8 novembre.
L'Evening World annonce que M. Hughes sera élu.

Havas. — Les résultats confirment que M. Hughes est élu. Les votants sont plus nombreux qu'en 1912, sans tenir compte de l'augmentation des suffrages d'un million de femmes admises à voter dans 12 Etats, au lieu de 6 en 1912.

Dans l'Illinois, 500,000 femmes ont voté pour M. Hughes, dont la victoire est assurée par les Etats de New-York et de l'Illinois et par les villes de New-York et de Chicago.

M. Wilson a obtenu la majorité dans l'Ohio. Les éditions spéciales des journaux saluent avec enthousiasme l'élection de M. Hughes.

New-York, 8 novembre.
Officiel. — M. Hughes est élu.

L'offensive de la Somme

Paris, 8 novembre.
Havas. — Ni la pluie, ni le vent, ni les ouragans n'arrêtent l'offensive de la Somme, qui se poursuit sans répit, alternant au nord et au sud de la rivière. C'est dans ce dernier secteur, où les opérations s'étaient ralenties depuis une quinzaine de jours, que l'armée commandée par le général Micheler réalisa, hier, mardi, encore de nouveaux et intéressants progrès sur un front de 4 km., depuis la sucrière d'Ablaincourt jusqu'au bois au nord de Chaumes. Le signal d'assaut a été donné dans la matinée et, malgré une pluie torrennelle, nos troupes progressèrent rapidement. Toute la ligne ennemie tomba en notre pouvoir. Les deux villages d'Ablaincourt et de Pressoire, dont nos tranchées jusque-là bordaient seulement les désirs, furent emportés dans un bel élan par nos fantassins, qui les occupèrent.

Leur avance a été continuée et ils enlevèrent brillamment, malgré les puissantes défenses que l'ennemi y avait organisées, le cimetière d'Ablaincourt, à 300 mètres de l'entrée du village, sur la route qui le relie à Gomécourt.

Nos soldats s'établirent aux abords de la sucrière, à 200 mètres environ au nord de Gomécourt. Ainsi nos positions, qui primitivement formaient un rentrant dans notre front, dessinent maintenant, au contraire, un saillant assez accusé dans les lignes allemandes. Leur mouvement débordant, amorcé au nord de Chaumes, s'est donc accentué très sérieusement. Le nombre élevé de prisonniers dénombrés jusqu'ici montre combien l'affaire fut vivement menée et prouve son plein succès.

Les renseignements officiels communiqués hier sur le butin des troupes franco-britanniques pendant les quatre premiers mois de la bataille de la Somme constituent le commentaire le plus éloquent de la vigueur de notre offensive. La presse allemande n'a pas cessé de proclamer, quand l'état-major impérial attaquait au printemps dernier Verdun avec furie, qu'il se proposait de nous interdire ainsi toute offensive ultérieure et d'épuiser nos réserves, et qu'il espérait user nos forces et nous condamner jusqu'à la fin des hostilités à une défensive résignée. Mais, ce calcul a été déjoué deux fois, d'abord par notre victorieuse résistance à Verdun, qui infligea à notre ennemi des pertes bien plus élevées que les nôtres, puis par notre victorieuse offensive de la Somme, qui lui imposa les plus lourds sacrifices.

Les pertes ennemies en tués et en blessés ne peuvent être évaluées avec précision. Les pertes matérielles, par contre, en prisonniers et canons, peuvent être exactement dénombrées et constituent le bilan de notre très belle victoire.

Certes, la rude tâche des deux armées alliées n'est pas terminée; mais le magnifique résultat de leurs efforts est le plus bel hommage rendu à leur vaillance. On voit par le chiffre des prisonniers la gravité des défaites successives infligées aux Allemands, qui, en ce moment, doivent ménager leurs effectifs et se voient enlever 80,000 prisonniers en quatre mois seulement.

Sur le front austro-italien

Rome, 8 novembre.
Stefani. — Une note officielle publiée hier soir, mardi, dit que si l'on se base sur le chiffre des prisonniers faits par les Italiens durant la dernière offensive du Carso, en adoptant la proportion que les expériences de guerre ont permis d'établir, non seulement les Autrichiens ont perdu des positions d'une importance capitale, mais encore ils ont subi des pertes équivalentes à 25,000 hommes tués, blessés ou prisonniers.

Bulletin russe

Pétrograd, 8 novembre.
Communiqué officiel du grand état-major, le 7 novembre :
Front occidental. — Dans le secteur de Golgovitz-Doubeh, au sud-ouest de Brody, des partis ennemis forts de 50 à 200 hommes ont effectué nuitamment des reconnaissances intenses. Nous avons entravé par notre feu les tentatives de l'adversaire qui exécutait des travaux de sape dans la région de Svislitski.

Dans la région de Rudibila, un de nos bataillons a attaqué l'ennemi qui se maintenait devant nos positions. L'ennemi, voulant arrêter notre offensive, fit avancer en position découverte deux canons qui furent bientôt démontés par notre feu. Talonnant l'adversaire houleulé, nos vaillants soldats envahirent ses tranchées, capturèrent plus de 100 prisonniers dont 1 officier et prirent 2 mitrailleuses et 1 lance-bombes.

Au sud de Dorna-Vatra, dans la vallée de la Borsék et dans celle de la Putna, nous continuons nos opérations avec succès. Nous avons

capturé ici, en neuf jours, 7 mitrailleuses, 15 officiers et plus de 800 hommes.

Front du Caucase. — Nos troupes ont refoulé les Turcs et occupé Ayur, au sud-ouest de Kalkiz.

Dans la direction de Bidjar, nous avons arrêté une offensive des Turcs.

Front de Roumanie. — De Transylvanie, aucun rapport n'est parvenu.

Front du Danube. — La situation est sans changement. On a constaté que les Bulgares réduisent systématiquement en cendres les villages roumains qu'ils abandonnent.

Bulletin bulgare

Sofia, 8 novembre.
Communiqué officiel du 7 novembre :
Front de Macédoine. — La situation est sans changement. Dans la boucle de la Tcherna, vive activité de l'artillerie. Sur tout le reste du front, faible feu d'artillerie réciproque et engagements entre détachements de garde.

Des aviateurs ennemis ont déployé une vive mais inefficace activité derrière notre front.

Front de Roumanie. — Le long du Danube, par endroits, feux d'artillerie et d'infanterie. Nous avons détruit par notre feu plusieurs chantiers derrière l'île Golem-Calafat.

En Dobroudja, engagements insignifiants entre détachements de reconnaissance et d'avant-postes.

Sur le littoral de la mer Noire, calme. La flotte russe a occasionné de grands dégâts à Constanza par ses deux derniers bombardements des 2 et 4 novembre.

Officiers grecs

Londres, 8 novembre.
A la Chambre des communes, une courte discussion s'est engagée entre le ministre des affaires étrangères et plusieurs députés au sujet du traitement infligé à certains officiers grecs par le roi Constantin en raison de leurs opinions favorables à Venizelos.

Lord Robert Cecil a reconnu que quelques-uns de ces officiers ont été révoqués par le roi, mais les gouvernements anglais et français ont donné l'assurance à Venizelos qu'ils prendraient soin des intérêts des officiers ou fonctionnaires qui iraient se mettre au service du gouvernement provisoire.

Les conditions du royaume de Pologne

Berlin, 8 novembre.
(Wolff). — Le 28 octobre, le chancelier de l'empire allemand avait reçu une députation de notables polonais, qui lui ont exposé les vœux de leurs concitoyens, savoir :

La création d'un Etat polonais autonome allié des puissances centrales ;

La promulgation immédiate de l'autonomie et sa réalisation dès que les événements le permettent ;

La nomination d'un régent exerçant pleinement les droits souverains ;

La suppression de la frontière entre les territoires occupés respectivement en Pologne par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ;

La formation d'un Conseil d'Etat provisoire, chargé d'élaborer une constitution et des lois et d'organiser l'administration du nouvel Etat ;

La création dans ce Conseil d'un département militaire chargé d'organiser l'armée polonaise ;

La proclamation, après la guerre, d'un roi de Pologne, et la fixation, à la même époque, des frontières du royaume.

Le chancelier a déclaré que les puissances centrales avaient décidé la fondation d'un royaume polonais autonome, doté d'une armée nationale et étroitement uni aux puissances centrales. Il a ajouté que les circonstances actuelles ne lui permettaient pas de s'expliquer en détail sur chacune des revendications exposées par la députation et que l'œuvre des puissances centrales ne pourra être parachevée qu'après la conclusion de la paix.

Lausanne, 8 novembre.

Au sujet de la proclamation austro-allemande, publiée à Lublin et à Varsovie, régnant parmi les Polonais de Suisse l'opinion suivante :

Cette proclamation a mis en relief la question polonaise ; en promettant solennellement et formellement la création d'un Etat polonais, on fait ressortir le caractère international de cette question. En dehors de ce résultat, non seulement la proclamation ne satisfait pas les aspirations de la nation polonaise, mais en est, au contraire, la négation.

Des considérations militaires sont les principaux motifs qui ont inspiré la proclamation ; la levée d'une armée en est, en effet, le seul point nettement concret et franchement précis.

Les Polonais résidant en Suisse ne se dissimulent pas que les empires centraux vont maintenant, après la proclamation, mettre à profit, en une mesure encore plus large que jusqu'à ce jour, les fautes politiques de la Russie, non moins que le silence des puissances occidentales de l'Entente, au sujet de la question polonaise. Ils s'attendent à ce que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ne manquent pas, par conséquent, de provoquer la fraction de la société polonaise du royaume de Pologne qu'ils ont parvenus à se concilier plus ou moins, à des actes qu'on représentera à l'étranger comme l'expression prétendue de la pensée et de la volonté de la totalité des Polonais.

Milan, 8 novembre.

De Paris au Corriere della Sera :
Une notabilité polonaise, exprimant dans un milieu autorisé son opinion sur la question de l'autonomie accordée aux gouvernements de Varsovie et de Lublin, a dit que les Austro-Allemands pouvaient songer à mettre en liberté les prisonniers polonais qui sont internés dans leurs camps. Leurs forces militaires s'accroîtraient ainsi, en cas d'enrôlement, de 200,000 hommes.

Milan, 8 novembre.
De Rome au Corriere della Sera :
Dans les cercles russes, on est convaincu de

plus en plus du rôle capital que joue la question polonaise dans la lutte actuelle. Pour la Russie aussi, la reconstitution de la Pologne doit représenter une condition de la victoire.

La captivité du violoniste Marteau

Genève, 8 octobre.
(T.) — On connaît l'énergique protestation du député socialiste Kohn au Reichstag sur le sort du violoniste Henri Marteau, bien connu à Genève, qui était professeur au Conservatoire de Berlin, lors de la déclaration de guerre.

Marteau, à la nouvelle de la mobilisation, avait été arrêté.

Transféré au camp des officiers prisonniers de guerre, près de Magdebourg, il fut reconduit à Berlin et interné en cellule à la prison militaire. Sa femme occupait la cellule de Mme Carton de Viart ; ses enfants étaient gardés ailleurs.

En septembre 1916, Henri Marteau quittait les prisons de la capitale pour la forteresse de Custrin, en Poméranie, puis il avait été amené à Ritz, près de Stettin.

Telles sont les étapes de la captivité du célèbre violoniste français, dont la femme n'a pas été fusillée, comme le bruit en avait couru.

En Perse

Pétrograd, 8 novembre.
Le Novoié Vremia est informé de Téhéran que les nouvelles du Vatican télégraphique de Rome que l'on peut désigner les prélats suivants parmi ceux qui recevront la pourpre au prochain consistoire : Mgr Dubourg, archevêque de Rennes ; Mgr Maurin, archevêque de Lyon ; Mgr Dubois, archevêque de Rouen ; Mgr La Fontaine, patriarche de Venise ; Mgr Boggiani, archevêque titulaire d'Edesse, secrétaire du Sacré-Colège et de la Consistoriale ; Mgr Ranuzzi di Bianchi, archevêque titulaire de Tyr, majordome de Sa Sainteté.

Les futurs cardinaux

Milan, 8 novembre.
Le correspondant du Corriere della Sera pour la tribu des Bachiari et le grand-prêtre d'Isipahan, Aga Gourgoulou, ont passé aux Turcs et déclaré la guerre à la Russie.

(Isipahan a été occupé il y a quelques semaines par des troupes persanes de connivence avec les Turcs.)

Les futurs cardinaux

Le correspondant du Corriere della Sera pour la tribu des Bachiari et le grand-prêtre d'Isipahan, Aga Gourgoulou, ont passé aux Turcs et déclaré la guerre à la Russie.

SUISSE

Le budget fédéral

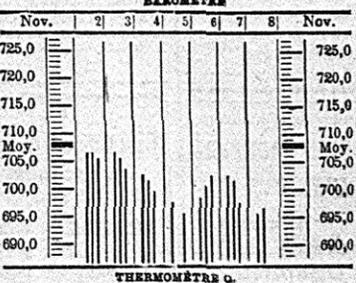
Berne, 8 novembre.
Le budget de la Confédération pour 1917, dont le projet a été définitivement arrêté par le Conseil fédéral, présente un excédent de dépenses de 46,170,000 fr.

Les exploitants

Frauenfeld, 8 novembre.
Le gouvernement a saisi, au bénéfice du bureau central d'approvisionnement turgoisien, 250 quintaux de pommes de terre, dont une partie avait déjà été vendue à un marchand au prix de 30 fr. le quintal. Il est intenté en même temps contre le vendeur une poursuite pénale pour infraction à l'arrêté fédéral sur l'approvisionnement du pays en pommes de terre.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 8 novembre
Technique de Fribourg
BAROMÈTRE
THERMOMÈTRE



TEMPERATURE PROBABLE

dans la Suisse occidentale
Zurich, 8 novembre, midi.
SITUATION TROUBLEE. Vent du sud-ouest.
NEURALGIE - MIGRAINE - MAUX DE TÊTE
REMEDE
KEFOL SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 paquets), Fr. 1.50 - Toutes pharmacies.

Buvez le

STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina

Lampes
Wotan
Demi-watt

Source de lumière idéale
pour
éclairage extérieur,
grands locaux,
vitrines

En vente auprès
des Services Electriques et Installateurs

récolte et s'ils consentent à nous ravitailler encore, ce ne sera plus aux conditions d'antan. On s'adressera à l'Amérique du Sud, mais, en tout état de cause, les prix seront considérablement élevés. La reprise de la guerre sous-marine a décuplé les frais de transport. Ce que l'on payait 8000 francs pour le voyage à travers l'Atlantique se paye aujourd'hui 80,000 francs.

Fermeture des magasins

Le gouvernement français a décidé que, dans toute la France, la fermeture des magasins se fera à 6 heures du soir, à partir du 15 novembre, afin d'assurer aux usines de guerre une augmentation d'énergie électrique et de gaz. Sont exceptés de cette mesure les établissements d'alimentation et les pharmacies.

FAITS DIVERS

SUISSE

Le drame d'Utawyl

Le cadavre du boucher Keller, l'auteur du meurtre commis sur la personne du gendarme Geel, dans la salle d'audience du tribunal de Flawyl (Saint-Gall), a été retrouvé hier, mardi, dans le lac de Constance.

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Stance du 7 novembre. — Le Conseil nomme : M. Jules Clément, ingénieur mécanicien à Fribourg, président, et MM. Berthold Bauer, négociant, Aloys Chassot, avocat, Arthur Galley, imprimeur, Léon Hertling, architecte, Max Pfander, industriel, Schmidlin, directeur, et Pierre Zurkinden, coiffeur, membres de la commission du Musée industriel ;

Mlle Lucie Sauterle, à Sales, institutrice à l'école des filles de Yaulruz ;

MM. Louis Gillet, à Montbovier, et Pierre Deschenaux, à Bulle, le premier, inspecteur, et le second, inspecteur suppléant des ruchers du district de la Gruyère.

— Il décide l'élevation du salaire des cantonniers.

— Il décide l'envoi au Grand Conseil d'un message, accompagné d'un projet de décret, allouant un subside à l'endigement de la Broye, en amont et en aval du barrage alimentant l'usine de Champ-Verney, près d'Eublens.

L'arrivée du 127

Nous rappelons que le bataillon de landwehr 127 rentrera à Fribourg ce soir, mercredi, à 9 h. 3/4. Une modeste réception lui est ménagée par le comité de dames, qui a accueilli si aimablement déjà ceux de nos soldats rentrés de la frontière.

Passages d'évacués

Dis le 20 novembre, des convois d'évacués du nord de la France commenceront à traverser la Suisse ; 20,000 personnes seront transportés à travers notre pays.

Nos murs

Tous les visiteurs de notre ville se plaisent à admirer le cadre merveilleux que font à Fribourg les vallées profondes et les hautes berges de la Sarine et du Gottéron. Les monuments, les rues, les fontaines de l'ancienne cité des Zähringens ont un charme particulier. Une promenade à travers la ville ou dans les environs immédiats réserve à chaque pas d'agréables surprises.

Les habitants de Fribourg ne sauraient se montrer insensibles à ces beautés. Ils doivent prendre conscience du devoir qui leur incombe d'assurer à la cité serrée dans son pourpoint de pierre et couronnée de ses tours une propriété irréprochable.

La tenue des rues s'est beaucoup améliorée depuis quelques années, grâce aux efforts persévérants de l'Edilité. Trop de personnes cependant se permettent encore de laisser tomber à la rue des fragments de papier, voire même parfois des boîtes à cigarettes ou d'autres objets devenus inutilités.

Un point surtout mérite de retenir l'attention de tous : plusieurs édifices ont été récemment réparés et déjà on remarque partout sur les murs des traits à la craie de différentes couleurs. Ces stries, ces griffonnages regrettables sont une tache qui doit absolument disparaître.

Que les propriétaires prennent soin de leur demeure et fassent régulièrement effacer ces traces de craie, comme ils se hâtent d'éloigner du trottoir tout ce qui déshonore les abords de leur maison. Ce soin de la propriété des murs rendra plus attentifs et les incitera à veiller à ce que ces griffonnages ne se reproduisent pas.

La police elle aussi a le devoir de contribuer à cette propreté des murs. Elle a toujours le devoir d'avertir les propriétaires inattentifs ou négligents. Sa vigilance réussira souvent à empêcher le mal.

Aux maîtres d'écoles et d'établissements d'instruction revient une part de responsabilité. Un examen rapide suffit à la constatation suivante : c'est dans les rues qui conduisent aux écoles que le mal est plus grand. Il suffit de signer, à la rue du Varis, les murs du Convict Albernann, récemment remis en parfait état et déjà couverts de stries. Si tous les maîtres des écoles et des établissements d'instruction fermaient avec soin la craie, nous ne pensons pas nous tromper en affirmant que les griffonnages qui sont la honte de notre ville diminueront rapidement d'une manière très sensible.

La bonne volonté de tous, l'éducation de notre jeunesse et de la population permettront de réaliser rapidement un progrès que réclament tous les vrais amis de notre cité pittoresque.

La Société

pour le développement de Fribourg.

Louis Vierne à Saint-Nicolas

Il y a quelque temps, nous avions le plaisir d'apprécier le talent de Louis Vierne comme pianiste. Mais c'est à l'orgue, où il excelle, que nous aurions voulu l'entendre. Nous sommes heureux d'apprendre aujourd'hui qu'il nous reviendra prochainement comme organiste et que M. Haas, le titulaire de Saint-Nicolas, s'est empressé d'offrir l'usage de son bel instrument à son éminent collègue de Notre-Dame de Paris.

Tournée Vast

On nous annonce une représentation de Xavier-Privas, interprétant lui-même ses œuvres. Le célèbre poète-chansonnier sera entouré, nous mande M. Vast, de brillantes vedettes, parmi lesquelles M^{me} Francine Lorée-Privas, fine et délicate chanteuse, M^{lle} Lisika, du théâtre Réjane et M^{lle} Berthe Delys, du théâtre Sarah-Bernhardt.

Le Temps a écrit :

« Xavier-Privas a réellement fait de la chanson une éducation. Aux grands et aux petits, il a enseigné dans une langue excellente, dans une langue harmonieuse, claire et précise, les vérités essentielles. Il a traduit et exalté, pour tous, les sentiments les plus nobles, ceux qui exhaussent l'âme humaine. Nul homme ne pourra entendre ses chants, les derniers surtout, sans se croire ou se vouloir meilleur, nul enfant ne pourra fredonner ses chansons sans se grandir un peu. »

Conférences allemandes

Voici le programme des conférences allemandes pendant le semestre d'hiver 1916-1917, dans la grande salle de la Banque de l'Etat :

Lundi 13 novembre 1916 : *Kriegserlebnisse in Montenegro und Russland*, avec projections, par M. le capitaine Degen, rédacteur et correspondant de guerre, Berne.

Lundi 27 novembre : *Die Bagdadbahn und Mesopotamien*, avec projections, par M. E. von Hesse-Wartegg, ancien consul général, Lucerne.

Lundi 31 décembre : *Moderne Frauenpolitik*, exposé littéraire-historique par M. le professeur Dr Oehl, avec récit de morceaux choisis par M^{me} Ilse Franke-Oehl, G. Legras et M. le professeur von Overbeck.

Lundi 17 janvier 1917 : Récital par M. E. Aberer, du théâtre de la ville de Berne.

Lundi 31 janvier : *Bau und Leben der Spaltpilze*, avec projections, par M. le Dr A. Haas, professeur au collège Saint-Michel.

Lundi 12 février : *Der Sensebetrik in seinen alten Sitten, Sagen und Liedern*, par M. A. Aebly, professeur à l'École normale de Haurivive.

Entrée libre pour les membres de la Société, excepté pour la 2^{me} conférence. Les adhésions à la Société (cotisation annuelle : 2 fr.) sont reçues par les membres du comité : M. O. Moser, président ; A. Figi, directeur de la Banque cantonale ; O. Gschwend, directeur de l'Université ; R. Strüby, professeur, Villa Saint-Jean.

Bienfaisance

En souvenir de M. Constant Dinichert, ancien conseiller national, ses enfants ont fait pour 10,000 fr. de dons à des institutions d'utilité publique. La caisse de secours des ouvriers de la fabrique d'hortogerie de Montilier, la caisse de retraite de ces mêmes ouvriers, le fonds des pauvres de la commune de Montilier reçoivent chacun 2000 fr. ; l'hôpital de Meyriez, l'orphelinat de Châtel (Burg) et l'asile des vieillards de Jentes, chacun 1000 fr. ; la caisse des pauvres de la paroisse catholique et la cuisine populaire de Morat, chacun 500 fr.

Pêche

Le Conseil fédéral vient d'approuver la convention conclue entre les cantons de Fribourg et de Vaud, le 5 juillet dernier, pour la pêche dans les cours d'eau limitrophes.

Pommes de terre

La Direction de police de la ville de Fribourg vendra, demain, jeudi, 9 novembre, en gare des C. F. F., une certaine quantité de pommes de terre, à 20 fr. les 100 kilos.

On peut se procurer des dons dès ce jour, à la Caisse de ville ou demain à la guérite des C. F. F.

Livraison de bétail de boucherie à l'armée

La Commission fédérale fonctionnera la semaine prochaine dans les localités de Romont, Vuisternens et Vauderens. Les agriculteurs qui ont du bétail à vendre sont priés de s'inscrire auprès de MM. Eug. Châton, député à Romont, Pierre Gobel, à Villarsay, ou Etienne Bayaud, à Vauderens, qui renseigneront les intéressés.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, mercredi, la répétition est avancée d'un quart d'heure, soit fixée à 8 3/4 heures.

Société fribourgeoise des sciences naturelles. — Demain, jeudi, à 8 1/2 h. du soir, séance, au local ordinaire, hôtel de la Tête-Noire.

Liederkränz. — Heute Abend, 8 1/4 Uhr, Probe am Café Peier.

Calendrier

JEUDI 9 NOVEMBRE

Dédicace de la basilique du Saint-Sauveur aujourd'hui Saint-Jean-de-Latran

Erreur ne fait pas compte !

Les véritables Pastilles Wybert-Gaba ne se font qu'à la pharmacie GABA, à Bâle. Elles ont une réputation de 70 années et sont toujours souveraines contre la toux, les maux de gorge, bronchites, influenza, asthme, etc.

Les Wybert Gaba ne se vendent qu'en boîtes à 1 franc.

L'office universaire pour le repos de l'âme de
MADAME
Ursule MULLER-GUIDI
 aura lieu jeudi 9 novembre, à 3 1/2 heures, à la Collégiale de Saint-Nicolas.
R. I. P.

Madame Winkler-Bovard et sa sœur rétroactivement les parents, amis, connaissances et fournisseurs qui leur ont témoigné autant de sympathie dans le deuil qui vient de les frapper.

D^r H. GANQUILLET
 Dentiste américain
 Consultations à **PAYERNE**, tous les jeudis de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.
Maison DELAURENS, photographes (vis-à-vis de la Gare). Extractions sans douleur.

Domestique de maison
 homme sobre et sérieux, connaissant intérieur et jardin, demande place. 5165
 S'adresser sous P 5288 F à Publicitas S. A., Fribourg.

EBENISTE
 habile, trouve place stable. Offres sous P 5298 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5169

Demoiselle Stud. phil.
 diplômée de l'Université d'Oxford et ayant déjà enseigné l'anglais dans lycée de jeunes filles, donnerait leçons de conversation. Offres écrites sous P 5306 F à Publicitas S. A., Fribourg.

JEUNE HOMME
 bien recommandé, 24 ans, étant au service militaire, demande emploi pour le 15 novembre ou plus tard. S'adresser à **Paul Seydoux**, poste restante, succursale, Fribourg. H 5294 F 5181

ON DEMANDE
 pour tout de suite, une bonne sachant faire la cuisine et travailler dans le ménage. Bona gage. S'adresser à **M^{me} SCHORRO**, prof., Pérolles, 2, Fribourg.

MUSIQUE
 Toutes les œuvres nouvelles se trouvent et sont en vente dans les
Magasins de musique
FETISCH FRÈRES
 N. A.
 Neuchâtel
 Maison fondée en 1804
 ABONNEMENTS
 Téléphone 4.29

On demande à acheter
un chien courant
 de grande taille, franc du renard, garanti bon sauteur et lancour. 8 jours d'essai exigés. S'adr. à **Auguste Ruchat**, chasseur, Grandcour (Vaud).

ON DEMANDE
 à placer en hivernage, 3 ou 4 semaines partant le 15 novembre. S'adr. à **Adolphe Rimaz**, à Cottens (Fribourg). 5170

Avis aux entrepreneurs
 Je suis acheteur de rails **Deconville**, 60-70 cm. d'écartement, éclisses plates, plaques tournantes et tous autres vieux fers et métaux. 5178
M. Magnenet, Commerce de fers et métaux, Place du Vallon, Lausanne.

VENTE JURIDIQUE
 L'office des poursuites de la Sarine fera vendre, jeudi 9 novembre, à 10 heures du matin, au domicile de **Joseph Chavallaz**, maréchal, à Ecuiventens, 1 fourneau, 1 hache-paille, 1000 tuiles, 1 grande cuve.

On a perdu
 de l'Albertinum à la rue de Lausanne, de la Librairie Labatroun à la grande Poste, un billet de cent suisses.
 Le rapportier, contre bonne récompense, au **Bureau des Abonnements de la Liberté**, Avenue de Pérolles, Fribourg.

Catalogue des timbres de guerre 1916
 les plus beaux
 Prix 0.50
 Beaux envois à choisir sur demande. P. un achat de 10 fr. les 50 cent. sont remboursés. 5180
 Maison de timbres-poste.
ZUMSTEIN & Cie, Berne.

Institut SARINIA
 Internat et externat
 Préparation à la maturité fédérale (session de mars) et aux autres examens. — Prospectus et renseignements : **H. D. H. Barone**, rue du Temple, 15, Fribourg.

On demande à acheter
MACHINES A TRICOTER
 pour chandails, neves ou usagées.

Adresser les offres à l'Agence Publicitas S. A., Fribourg, sous P 5250 F, en indiquant le prix, le nombre d'aiguilles et la jauge.

Jos. MICHAUD
 Constructeur diplômé
 Avenue de Pérolles, 10, bureau 11^{me} étage
 Téléph. 5.29 **FRIBOURG** Téléph. 5.29
 Installation de chauffages centraux à eaux chaudes et vapeur
 Chauffages à air chaud pour églises
 Installations sanitaires — Ventilation —
RÉPARATIONS ∞ TRANSFORMATIONS
 Devis et études gratuites. Meilleures références.
 Monteurs et aides-monteurs sont demandés. Excellentes références exigées. H 4264 F 4541

Sapin en grume
 On en achèterait plusieurs mille m³ livrables tout de suite sur wagon gare, paiement comptant. Faire offres sous chiffres O 13888 L, Publicitas S. A., Lausanne. 5155

Schæffer frères
 Fribourg, Varis, 29
Chauffage central
 Installations sanitaires

POSTICHES D'ART
 Modèles chics depuis Fr. 25.—
Aug. Bernard
 12, Av. Ruchonnet LAUSANNE
 Catalogue franco

à louer ou à acheter
 quantité de domaines, maisons de commerce, hôtels et restaurants. S'adresser à l'Agence Immobilière et commerciale **fribourgeoise S. A.**, Fribourg, Brasserie Gohard.

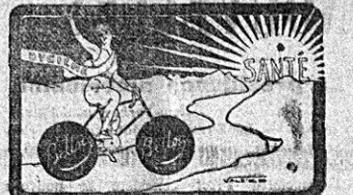
LA
Clinique des poupées
 A LAUSANNE
 Place Palud, N° 1
 répare tout Poupées et Jouets

A LOUER
 près de la Gare, appartement, 3 chambres, cuisine et dépendances. P 5148 F 5013
 S'adresser à **M^{me} Delaquis**, Villa des Fougères.

Machine à écrire
 presque neuve, à vendre ou à échanger contre des farines ou d'autres marchandises. 5168
 S'adresser sous P 5297 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A VENDRE
 truie portante
 S'adresser à **SCHIBOZ**, aubergiste, Corninboeuf.

DEMANDEZ
 mon catalogue de meubles illustré
J. SCHWAB, tapissier
 147, Grandes Ramas, Fribourg

LA ROUTE DE LA SANTÉ


Le plus sûr et le plus rapide moyen d'arriver à ce soleil resplendissant, qu'est la santé, c'est de bien digérer; et, pour cela, faites comme cet almalbe cycliste, prenez du **Charbon de Belloc**.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas. Les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.
 Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre: 2 fr. 50. Prix de la boîte de Pastilles Belloc: 2 francs. — Dépôt général: **Maison FRÈRE**, 19, rue Jacob, Paris.

CADEAU La Maison G. Vinel, à Genève, 8 rue Gustave Reuille, agent général pour la Suisse, envoie à titre gracieux et franco par la poste, une boîte échantillon de **CHARBON DE BELLOC** à toute personne qui en fait la demande de la part de **La Liberté**.

„ LE FILON D'OR ”
 Association sur Valeurs à Lots permettant de participer pendant 25 mois, avec 200 litres, à 148 tirages apportant plus de **Vingt millions de francs de primes**
 Finance: 25 versements mensuels de 5 fr.
 Dans le cas le plus défavorable
le remboursement du double de la mise est garanti
 à tous les membres de ce groupement d'épargne.
sécurité absolue Fortune possible
 Notre prospectus gratis et franco vous intéressera
Banque G. PHILIPPIN & C^e, Neuchâtel

MISES PUBLIQUES
 Pour cause de décès, **M^{me} Mélanie Ritzler** et ses enfants vendent, par voie d'enchères publiques, une forêt de la contenance de 2 poses. Les mises auront lieu au Moret, le **jeudi 16 novembre**, à 9 heures du matin. A 2 heures de l'après midi, ils mettront en vente ou à louer, la propriété avec habitation, grange, écuries avec 7 poses de terre.
 Les conditions seront lues avant les mises. A la suite de ces mises, ils mettront en vente le chéquier. H 5238 F 5172-1400
 Pour la propriété, les mises auront lieu devant le domicile.

FOIRE DE LYON 1917
 Les industriels désireux de participer à la foire et qui tiennent à être classés dans les groupements établis sont instamment priés d'envoyer au plus tôt leur adhésion au Comité de leur région.
 Pour les cantons de Fribourg et Valais, au Secrétariat: **Musée Industriel**, Fribourg.

ATTENTION
 Nous rappelons à Messieurs les Docteurs et au public en général qu'il n'y a aucun produit équivalent ou remplaçant le **Lysiform**, le seul antiseptique et désinfectant n'étant ni tonique, ni caustique et d'une odeur agréable. — Exiger toujours la marque de fabrique.
 Toutes les pharmacies et drogueries.
 Gros: Société suisse d'Antiseptis, Lausanne.

Foire suisse d'échantillons
BALE
 15-29 avril 1917
 Les annonces destinées aux organes officiels:
JOURNAL - CATALOGUE - GUIDE
 de la Foire
 doivent être remises exclusivement à notre Société. Nous invitons les intéressés à utiliser cet excellent moyen de réclame et les prions de nous passer leurs commandes. 5056
 Prospectus à disposition
PUBLICITAS S. A.
FRIBOURG

La Salsepareille Model
 est un dépuratif, dont le succès toujours croissant depuis un quart de siècle a fait naître de nombreuses imitations, qui, meilleur marché et de fabrication inférieure, n'ont jamais pu atteindre l'effet merveilleux de la **Salsepareille Model**. Celle-ci est le meilleur remède contre les maladies provenant du sang vicié et de la constipation habituelle, telles que boutons, rougeurs, démangeaisons, dartres, eczémas, inflammations des paupières, affections scorbutiques et syphilitiques, rhumatismes, hémorroïdes, varices, éruptions irrégulières ou douloureuses surtout au moment de l'âge critique, migraines, névralgies, digestions pénibles, etc. Goût délicieux. Ne dérange aucune habitude. Le flacon Fr. 3.50. La demi-bouteille Fr. 2.—. La bouteille pour la cure complète Fr. 8.—. Se trouve dans toutes les pharmacies. Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et commandez par carte postale directement à la **PHARMACIE CENTRALE MODEL et MADLENER**, rue du Mont-Blanc, 9, Genève, qui vous enverra franco contre remboursement des prix ci-dessus la véritable **Salsepareille Model**.

Foire d'Echantillons de Lyon
 du 1^{er} au 15 mars 1917
CATALOGUE OFFICIEL
 publié sous le haut patronage de M. le Maire de Lyon et du Comité de la Foire.
 Pour la publicité dans ce catalogue ainsi que dans le **Bulletin officiel de la Foire de Lyon** s'adresser à
PUBLICITAS S. A.
 Société anonyme suisse de publicité
 Seule concessionnaire pour la Suisse

Déchets industriels, Fribourg, Monsejour
 Téléphone 549
R. PÉRUSSET
 Accès par Beaugerard et Avenue du Midi
 achète, aux plus hauts prix, vieux fer, métaux, chiffons et papiers.
SERVICE CAMION AUTOMOBILE

C. NUSSBAUMER, march.-tailleur
 8, avenue de Pérolles, 8
 avis son honorable clientèle qui vient de recevoir un beau choix de
NOUVEAUTES ANGLAISES & FRANÇAISES
 costumes complets, pantalons, pardessus
Spécialité de vêtements ecclésiastiques
 Prix modéré. — Coupe et travail soigné.
 Se recommander. P 3702 F 4304

Vente juridique
 L'office des faillites de la Sarine exposera en vente, aux enchères publiques, **vendredi 10 novembre**, dès 1 1/2 heure de l'après-midi, devant le domicile de **Hilaire Bovet**, à Fargvagny-le-Grand: une vachette de 4 ans, environ 1000 pieds de foin, 2 chars à pont, 1 char à ressorts, une faucheuse, 1 hache-paille, 1 concasseur, 1 four transportable, 1 traîneau, 1 bronette, 3 luges pour bois, fûmier, 1 erio, 1 brante, 1 commode plate, chaînés, 1 bascule, 3 harnais, un collier de vache, 2 cheryps, 1 foinaine, 4 établis, outillage de campagne, 1 charrue à purin, environ 230 m² de planches, bois, outillage de menuisier charpentier, etc., etc.
 La vente aura lieu à tout prix. H 5251 F 5123-1386

Vendeuse pour mercerie
 capable et connaissant à fond sa partie, trouverait chez nous place stable. Inutile d'écrire si l'on n'a pas travaillé longtemps dans cette branche et si l'on ne dispose pas de bons certificats. P 7737 Y 5183
 Offres avec copies de certificats, photographie et présentations à **LEON FRÈRES, BERNE**.

Enchères publiques
 Il sera exposé en vente, aux enchères publiques, **samedi 11 novembre, dès 10 heures du matin**, à la salle des ventes, **Maison de Justice**, à Fribourg, divers meubles tels que buffets, lits, tables, commodes, canapé, fauteuils, chaises, un harmonium, une bibliothèque, etc.
 P 5310 F 5182
 Greffe du Tribunal de la Sarine.

VIENT DE PARAÎTRE :
L'Almanach Catholique
 DE LA SUISSE FRANÇAISE
 pour 1917
 Prix: 40 centimes
 EN VENTE
 à la Librairie Catholique, 130, Place St-Nicolas
 à la Librairie Saint-Paul
 38, Avenue de Pérolles, FRIBOURG
 et dans toutes les librairies